



MINISTÈRE DE L'EMPLOI  
ET DE LA SOLIDARITÉ

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'HOSPITALISATION  
ET DE L'ORGANISATION DES SOINS

-----

*Sous-Direction de la qualité et du fonctionnement  
des établissements de santé*

Paris, le

*Mission PMSI – E3*

E3 / PMSI / JD / n°

Personne chargée du dossier : Docteur Joëlle DUBOIS

tél. 01 40 56 58 44

fax 01 40 56 50 37

e-mail : [JOELLE.DUBOIS-DH@sante.gouv.fr](mailto:JOELLE.DUBOIS-DH@sante.gouv.fr)

**Le chef de la mission PMSI**

**à**

**Madame ou Monsieur le Directeur**

**Objets :**

- 1. Diffusion d'outils PMSI – questionnaire à retourner à la mission PMSI*
- 2. PMSI et recueil d'information – nouveautés 2002 et précisions  
(fascicule à destination des DIM et services cliniques)*

**PJ : 3**

La nouvelle version de la classification des GHM (version 7) entrera en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002. Par ailleurs, à cette même date, les établissements qui le souhaiteront auront la possibilité d'utiliser, dans le cadre du PMSI, un nouvel outil de codage des actes à la place du CdAM : la classification commune des actes médicaux (CCAM).

Afin que les établissements disposent au plus tôt des outils nécessaires à ces mises en œuvre, et profitant des technologies nouvelles disponibles, l'édition et la diffusion de ces outils revêtiront cette année un aspect novateur. En effet, tous les établissements seront destinataires, courant décembre, d'un CD-ROM comportant à la fois le manuel des GHM et la version 0 de la CCAM, à l'usage du PMSI. Par ailleurs, avant la fin de l'année, seront publiées au journal officiel, la liste des GHM constituant la nouvelle classification, ainsi que la description de cette nouvelle version (objectifs, nouveautés...).

La publication du manuel des GHM pourrait se limiter à ces deux éléments (diffusion intégrale sur CD-ROM, et publication minimale –réglementaire – au J.O). Néanmoins, considérant que les documents "papiers" restent encore des outils de travail privilégiés, une publication traditionnelle du manuel des GHM sous forme d'un numéro spécial du Bulletin Officiel sera réalisée en début d'année 2002. Afin d'estimer au mieux la quantité de manuels qu'il sera utile d'éditer (la diffusion du CD-ROM

devrait en effet limiter le nombre d'exemplaires commandés par les établissements auprès de la direction des journaux officiels), je vous saurais gré de retourner à la mission PMSI le formulaire – *de couleur jaune* - joint au présent courrier. Je vous précise que ce document ne présente bien entendu aucun engagement de l'établissement à faire l'acquisition ultérieure du manuel des GHM, mais qu'en revanche, seuls les établissements ayant retourné le formulaire seront effectivement destinataires du CD-ROM.

Enfin, le présent courrier comporte un fascicule dont le principe est reconduit pour la troisième année consécutive en ayant fait la preuve de son utilité, puisqu'il s'agit de faire le point ou de préciser certaines consignes de production de l'information PMSI d'une part, et d'énoncer d'autres consignes induites par la mise en œuvre de la nouvelle version de la classification des GHM, d'autre part. Ce fascicule est bien entendu prioritairement destiné au DIM et je vous saurais gré de bien vouloir transmettre au médecin responsable de cette structure, le second exemplaire du fascicule joint à cet envoi.

**EDITION PAPIER DU  
MANUEL DES GHM  
(Version 7 de la classification)  
  
QUESTIONNAIRE**

Nom de l'établissement : .....

Adresse de l'établissement : .....

.....

.....

envisage

n'envisage pas

de faire l'acquisition de l'édition papier du manuel des GHM (version 7 de la classification), publication de la direction des journaux officiels, en 2002.

**Notes :**

- 1. Les indications ici portées par les établissements ne les engagent en aucune manière à une acquisition effective ultérieure. Le seul but de ce questionnaire est d'éviter un tirage inutilement important du document concerné, compte tenu du fait qu'il sera par ailleurs diffusé gracieusement aux établissements sous forme de CD-ROM, d'ici la fin de l'année.*
- 2. Seuls les établissements ayant retourné ce questionnaire à l'adresse indiquée ci-dessous seront destinataires du CD-ROM.*

Questionnaire à retourner au plus tôt :

Ministère de l'emploi et de la solidarité  
DHOS  
Mission PMSI  
8 avenue de Ségur  
75350 PARIS 07 SP